

**MUNICIPALITÉ DE Saint-Dominique**  
**R È G L E M E N T N O 11-250**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

---

- 0.1 ATTENDU** l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie créée par décret du gouvernement publié à la *Gazette officielle du Québec* le 14 septembre 1991;
- 0.2 ATTENDU** les dispositions du projet de loi 204, intitulé "*Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine*", sanctionné le 17 juin 1994;
- 0.3 ATTENDU** l'entente intermunicipale modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie, entérinée par décret du gouvernement publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 25 juillet 2009, confirmant la poursuite du mandat de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine sous la dénomination sociale de Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
- 0.4 ATTENDU** le règlement numéro 95 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
- 0.5 ATTENDU** qu'il y a lieu pour le conseil municipal de modifier une disposition du règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité;
- 0.6 ATTENDU** qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 4 octobre 2011;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Vincent Perron, appuyé par le conseiller Jean-Paul Fontaine, et résolu que le Conseil décrète ce qui suit :

**1. LA DÉFINITION DE L'EXPRESSION « RÉSIDENCE ISOLÉE » EST MODIFIÉE DE LA FAÇON SUIVANTE :**

**PAR LE REMPLACEMENT DE L'EXPRESSION « TOUT LOGEMENT » PAR « TOUTE HABITATION UNIFAMILIALE OU MULTIFAMILIALE ».**

**2. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Robert Houle, maire

---

Diane G. Bélanger, directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim

Avis de motion

4 octobre 2011

Adoption du règlement

1<sup>er</sup> novembre 2011

Avis public de l'adoption du règlement

4 novembre 2011

Entrée en vigueur

4 novembre 2011